



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 5 décembre 2022

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

### **Tout-ménage**

de valider le projet de tout-ménage donnant des explications sur le risque de pénurie énergétique : le décret édicté par le Grand Conseil, les enseignes et l'éclairage des bâtiments non résidentiels, les illuminations commerciales et les recommandations de la Confédération pour économiser l'énergie dans le ménage. Au verso figurera le flyer de la Confédération indiquant les 5 recommandations pour économiser l'énergie dans le ménage.

### **Ecodouche Co2**

de mettre le lien [www.ecodouche-co2.ch/je-participe](http://www.ecodouche-co2.ch/je-participe) sur notre site internet et de joindre cette information avec les factures d'eau qui seront envoyées par la bourse ces prochains jours.

### **Ordonnances pénales**

de délivrer trois ordonnances pénales à l'encontre de trois propriétaires de voiture n'ayant pas payé leur contravention.

### **POCAMA**

de valider la demande N°1882768 pour la soirée dansante +28 prévue dans la Grande salle de Mézières le samedi 14 janvier 2023.

### **Parcelle N°4464**

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 77 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

### **Eclairage public**

d'étudier la possibilité d'installer des luminaires rechargeables, avec des panneaux solaires, pour maintenir la lumière aux passages piétons.  
qu'en fonction des possibilités, un luminaire sur deux sera éteint sur le territoire communal.

### **Cablex / Demandes de fouilles**



de ne pas autoriser pour l'instant les quatre nouvelles demandes de fouilles reçues dans le cadre de la pose de la fibre optique.

d'avoir une discussion avec le responsable chez Cablex au vu des nombreux trous de fouille qui ne sont toujours pas rebouchés. Les dernières autorisations avaient été données pour autant que les trous soient bouchés avant la tombée des premières neiges.


### **Chapelle de Carrouge**

de valider le devis de MHM pour la réparation de la volée de la cloche, suite à des problèmes de surtension, et le remplacement de la carte électronique de commande de la machine à sonner la cloche.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire 

Patrick Emery Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 12 décembre 2022*